

Le Canard Mannevillais

Décembre 2023



Les membres de la commission communication, du conseil municipal, ainsi que les employés communaux, vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous **le samedi 13 janvier à 18h00 pour la cérémonie des vœux**

INFORMATIONS MUNICIPALES

Divers travaux ont été réalisés en cette fin d'année :

- Création d'un parking à vélo,
- Passage des lampes de l'église en LEDS,
- Création de 2 réserves incendie rue du Château et rue de la Cavée Verte.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI), une réunion d'information sur l'avancement du dossier s'est tenue le 30 novembre, avec les communes de Gueutteville, Cailleville et Pleine Sève. Les personnes souhaitant récupérer la présentation peuvent s'adresser au secrétariat de la mairie.

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Gueutteville-les-Grès : des nouvelles élections ont eu lieu et le bureau est composé de : Johan Hauwel : Président (Manneville-Es-Plains) – Arnaud Trompe : 1er VP (Pleine-Sève) – 2ème VP : Pierre-Luc Billiez (Cailleville)

RETOUR SUR LA TEMPÊTE CIARAN

L'épisode climatique de la tempête CIARAN a causé quelques dégâts dans notre commune, mais sans trop de gravité. Des tuiles ou ardoises se sont décrochées sur quelques toitures, mais ce sont surtout les arbres qui ont été déracinés et certains ont entravé les chaussées. Fort heureusement aucun piétons ou véhicules n'ont été impactés. Nous vous rappelons qu'il est important d'entretenir vos haies et vos arbres. Beaucoup sont arrivés à maturité et ont souffert des dernières sécheresses ou sont atteints de maladie. Il est donc nécessaire de les faire contrôler et abattre si nécessaire. **La responsabilité vous revient en cas d'accident !**



RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX DOMESTIQUES

En tant que propriétaire d'un animal, vous êtes responsable des dommages qu'il peut causer qu'il soit sous votre garde ou qu'il se soit égaré ou échappé. Il est interdit de laisser divaguer votre animal. Le fait de laisser divaguer un chien peut être puni d'une amende de **150 €**. Un chien est considéré comme divaguant s'il se trouve éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable de plus de 100 mètres. *Les chats errants ont une espérance de vie raccourcie et sont à l'origine de très nombreuses portées de chatons abandonnés, c'est pourquoi il est recommandé de faire stériliser votre chat le plus tôt possible.* Le propriétaire qui laisse les déjections de son animal sur la voie publique encourt une amende de **135 €** s'il est pris en flagrant délit. **Donc, nous comptons sur vous pour respecter ces règles SVP !**



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Rappel : Si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas de vous connecter, gratuitement, à l'application PanneauPocket pour être informé en temps réel sur l'actualité de notre commune.





VIE DE NOS ASSOCIATIONS



Belle organisation du Comité des Fêtes pour ses 3èmes foulées mannevillaises au profit de la Ligue contre le cancer. Ce sont 28 équipes de duos course et marche qui ont effectuées le parcours des 10 kms et une vingtaine de randonneurs sur un circuit de 5 kms. Sans oublier les 6 enfants qui ont couru autour de la mare. Une très belle journée ensoleillée et une très bonne ambiance pour soutenir cette cause. Merci à Philippe, notre référent local de la Ligue, ainsi qu'à notre dynamique prof de Zumba, Camille pour l'échauffement d'avant-course.

Dimanche 29 octobre toute l'équipe du Comité des Fêtes était mobilisée autour de Serge son président, pour accueillir la centaine de convives venue participer au repas "moules frites" du Téléthon. C'est une tradition annuelle dans notre commune, et qui connaît toujours un grand succès. L'animation a été confiée cette année au DJ local et de nombreux danseurs sont restés sur la piste jusqu'à la fin de la journée. Encore une belle organisation qui a permis de récolter la somme de 1500€ qui sera reversée à l'AFM Téléthon. Merci à toutes et tous d'avoir répondu présents pour aider à la recherche !



départementale de la Ligue contre le cancer, accompagnée de Philippe Jolly référent pour la côte d'albâtre. Cette somme a été collectée lors des foulées mannevillaises qui ont eu lieu le 1er octobre pour Octobre rose. Après que Mme la directrice nous ai fait part des dernières informations sur les actions de la Ligue, le verre de l'amitié a clôturé cette soirée.



Le 21 novembre 46 adhérents de l'amicale mannevillaise ont pu assister à Yvetot à la magnifique représentation des « comédies musicales cultes ». Danseurs et chanteurs ont enchanté la salle pendant 2 heures faisant participer les jeunes et les moins jeunes. Et le 30 novembre l'amicale a organisé son repas annuel où cinquante neuf convives se sont régalés au restaurant Le Champêtre au Hanouard.



Le Père Noël est passé par notre commune grâce à une invitation du comité des fêtes. En première partie tous les enfants de 12 ans et moins ont assisté à une pièce de théâtre des « Divers gens ». Un bon goûter leur a été servi, puis ils sont tous sortis sur le parking de la salle des fêtes pour accueillir sa majesté le Père Noël qui était motorisé cette année. Comme tous les enfants ont été sages des cadeaux ont été distribués par le Père Noël et les lutins du comité.



Ce matin de nombreux habitants et jeunes de la commune ont participé avec les anciens combattants et les membres du conseil municipal, à la commémoration de l'armistice du 11 novembre. Le dépôt de gerbe a été effectué par les enfants. Après le discours officiel, M. le Maire remerciait Jean-Jacques PAU, notre porte-drapeau, et conviait les participants dans les locaux de la mairie. Une remise de récompenses aux jeunes diplômés et entrés en 6ème, précédait le verre de l'amitié.

Sympathique manifestation lundi soir à la mairie de Manneville es Plains où Serge le président du comité des fêtes a remis un chèque de 343€ à Mme Fabienne Benoit directrice



Vous voulez en savoir davantage ?

Nous vous proposons de vous connecter via votre smartphone à la rubrique actualité du site de la commune à l'aide du QR code ci-contre. (Comment faire ? depuis un téléphone Android télécharger l'application QR Scanner ou depuis un Iphone ouvrir simplement l'appareil photo et cliquer sur la notification)



Directeur de la publication : Gérard FOUCHÉ

Rédigé et imprimé par la commission communication

Nous contacter : mairie@manneville-es-plains.fr

www.manneville-es-plains.fr